



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de BROOKS (William), MARCHAL-WEYL (Catherine), « Établissement du texte », *Théâtre complet*, Tome III, *Tragi-comédies romanesques*, QUINAULT (Philippe), p. 187-190

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09641-2.p.0187](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09641-2.p.0187)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2020. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

Nous avons pris pour texte de base la première édition, soit :

1656 LA | GENEUSEUSE | INGRATITUDE. | TRAGI-COMEDIE | PASTORALE | *Par le Sr QUINAULT* | [Vignette représentant une corbeille de fruits et de fleurs.] | A PARIS, | Chez TOUSSAINCT QUINET, | au Palais, sous la montée de la | Cour des Aydes | [ligne horizontale.] | M.DC.LVI | *Avec Privilège du Roy.*

Frontispice (dont le verso blanc) + 8 f. non chiffrés + 85 p. numérotées de 1 à 48 et de 47 à 83 (c.-à d. en répétant les chiffres 47 et 48). La p. 84 [86] reste blanche. Privilège du 3 juin 1656, enregistré le 9 juin 1656, achevé d'imprimer du 15 Juin 1656.

On en trouve aussi l'émission suivante :

1657 LA | GENEUSEUSE | INGRATITUDE. | TRAGI-COMEDIE | PASTORALE | *Par le Sr QUINAULT* | [Vignette représentant une corbeille de fruits et de fleurs.] | A PARIS, | Chez TOUSSAINCT QUINET, | au Palais, sous la montée de la | Cour des Aydes | [ligne horizontale.] | M.DC.LVII | *Avec Privilège du Roy.*

Mis à part la page de titre, il n'y a aucune différence entre ces deux émissions. Il semble donc que Toussaint Quinet ait réimprimé sa page de titre pour revaloriser les exemplaires invendus qui lui restaient.

Il n'y a pas d'éditions postérieures publiées du vivant de l'auteur. Cela étant, il n'y a pas de variantes à signaler¹.

Nous avons modernisé systématiquement l'orthographe de cette pièce. Nous avons modernisé « encor » toutes les fois que cela s'est

¹ Nous écartons les contrefaçons hollandaises – répertoriées dans la *Bibliographie critique* de William Brooks, – qui d'ailleurs suivent le texte de l'édition française.

avéré possible, mais il reste beaucoup d'exemples de l'ancienne graphie condamnée par Vaugelas aux endroits où le nombre de syllabes serait faussé par la correction. Nous avons remplacé l'esperluette – utilisée systématiquement sauf au début du vers – par « et », et nous avons résolu le tilde en « em » ou « en ». Les noms propres portent bien sûr des majuscules partout, et nous avons respecté fidèlement l'usage des majuscules sur des noms communs, tels « Ciel », « Dieux » et « Empire ». Conformément aux normes de la collection, les caractères majuscules accentués sont marqués. Nous avons modernisé la ponctuation aux endroits où notre intervention nous a paru utile. Tout en respectant l'importance des discussions récentes autour de la signification de la ponctuation des éditions du XVII^e siècle et de ses rapports avec la déclamation baroque des acteurs, nous n'avons relevé aucune preuve d'un système qui indiquerait le jeu des comédiens dans les éditions de la pièce qui nous concerne, qui, après tout, n'est pas restée bien des années dans le répertoire².

Nous sommes donc convaincus que notre décision de respecter la ponctuation originale autant que possible est la bonne. Les exceptions sont les suivantes. D'abord, les points de suspension. Encore une fois, nous sommes conscients de la théorie qui veut que le nombre de points (on peut en trouver jusqu'à six dans certains endroits) indique la longueur de la pause, mais quand on considère que les points de suspension représentent souvent le moment où un personnage interrompt son interlocuteur, il est clair qu'aucune pause n'est demandée. Loin de là. Nous les avons donc régularisés et nous les représentons toujours par groupes de trois conformes à la mode moderne.

Remarquons néanmoins que, dans cette édition originale, plusieurs tirades terminent par deux points (:), signe de ponctuation qui nous semble représenter souvent des points de suspension, c'est-à-dire quand un personnage laisse sa pensée incomplète ou bien quand un autre l'interrompt. Dans de tels contextes nous avons donc remplacé les deux points par des points de suspension. Reste à savoir si les deux points qui paraissent quelquefois au cours d'une tirade devraient être remplacés suivant le même argument : en fait, cela nous semble être le cas aux v.

2 Les analyses d'Alain Riffaud dans son ouvrage consacré à *La Ponctuation du théâtre imprimé au XVII^e siècle* invitent à la prudence dès qu'il s'agit de déterminer les liens entre ponctuation des textes imprimés et déclamation.

190, 560 et 573 et nous y sommes donc intervenus. À plusieurs autres endroits les deux points précèdent un « mais », souvent adversatif, là où l'usage moderne attendrait plutôt un point-virgule, voire dans certains cas une virgule ou un point. Cela étant, et pour mieux aider la compréhension, nous avons remplacé les deux points par une ponctuation plus convenable à la fin des v. 202, 285, 329, 330, 620, 646, 758 et 829.

Un autre problème pour le lecteur moderne réside dans l'usage des points d'interrogation là où on attendrait plutôt un point d'exclamation ou peut-être tout simplement un point. Nous avons donc remplacé, par des signes de ponctuation plus convenables, les points d'interrogation toutes les fois que cela nous a paru utile.

Au total, nous avons modifié une centaine de signes de ponctuation dans *La Généreuse Ingratitude*, y compris quelques ajouts placés là où ne figurait aucune ponctuation dans l'original – mais sans compter les corrections apportées d'office aux fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule et même parfois par une absence totale de ponctuation.

Jusqu'ici, les lecteurs de Quinault ont dû, pour la plupart de ses pièces, se contenter des éditions collectives du XVIII^e siècle. De temps à autre, il nous a semblé intéressant de signaler, dans nos notes, de petites divergences textuelles qui risquent de les dérouter³. Nous donnons ci-dessous pour mémoire la liste de ces éditions posthumes du *Théâtre* de Quinault publiées en France dans lesquelles paraît *La Généreuse Ingratitude*.

1715 *Le Théâtre de M^r Quinault*. Contenant ses Tragedies, Comedies, et Opera. Dernière Edition, augmentée de sa Vie, d'une Dissertation sur ses Ouvrages, & de l'origine de l'Opera. Le tout enrichi de Figures en taille-douce, 5 vol., A Paris, chez Pierre Ribou, seul libraire de l'Academie Royale de Musique, MDCCXV.

Le t. I contient *La Généreuse Ingratitude* aux p. 79-159

1739 *Le Théâtre de Mr Quinault*. Contenant ses Tragedies, Comedies, et Opera. Nouvelle Edition, enrichie de Figures en taille-douce, 5 vol., A Paris, par la Compagnie des Libraires, MDCCXXXIX.

3 Il ne s'agit pas bien sûr de variantes dans le sens propre du terme.

Le t. I contient *La Généreuse Ingratitude* aux p. 163-249.

1778 *Théâtre de Quinault*. Contenant ses Tragedies, Comedies et Opera. Nouvelle Édition, augmentée de sa Vie, d'une Dissertation sur ses Ouvrages, et de l'origine de l'Opera, 5 vol., A Paris, chez les Libraires associés, MDCCLXXVIII.

Le t. I contient *La Généreuse Ingratitude* aux p. 153-244.

On trouve aussi cette même édition parue chez un autre imprimeur :

Théâtre de Quinault. Contenant ses Tragedies, Comedies et Opera. Nouvelle Édition, augmentée de sa Vie, d'une Dissertation sur ses Ouvrages, et de l'origine de l'Opera, 5 vol., A Paris, chez la Veuve Duchesne, MDCCLXXVIII.

Cette dernière édition a été réimprimée à Genève par Slatkine en 1970, 5 vol. en 1 vol.

Pour de plus amples renseignements sur les éditions collectives du XVIII^e siècle, voir William Brooks, *Bibliographie critique du théâtre de Quinault*, p. 15-17. Soulignons une fois de plus que la seule édition de cette pièce parue du vivant de l'auteur est celle que nous reproduisons ici.